

Saint-Flour → Vivre sa ville

VIE ASSOCIATIVE ■ Les usagers actuels du bâtiment passage Haselünne entre « colère » et « incompréhension »

Les déménagements ne passent pas

La vente du bâtiment passage Haselünne à l'ADAPEI reste en travers de la gorge de ses usagers actuels. Le club des aînés, le CdMDT, l'Amicale Laïque et les parents d'élèves dénoncent « un manque de concertation »

Yann Bayssat

Votée en dernière séance du conseil municipal, présentée en conférence de presse une semaine plus tard, la vente du bâtiment passage Haselünne à l'ADAPEI, pour la création d'une pension de famille, ne fait pas que des heureux. Loin de là.

S'ils ne s'opposent pas à la création de la pension en elle-même, « un beau projet pour les adultes handicapés » selon Pierre Dubois, le président du club Rencontre et entraide, les usagers actuels du bâtiment montent au créneau. Le club des aînés, le CdMDT, la section théâtre de l'Amicale Laïque et les parents d'élèves de l'école Hugo-Vialatte se sont réunis pour écrire une lettre ouverte à la municipalité.

Tous dénoncent « un manque de concertation ». « C'est le plus choquant, reprend Pierre Dubois : la mairie a mis en vente le bâtiment sans avertir personne, ce qui aurait été la moindre des choses. D'autant qu'à la création des lieux, nous avons investi,



UNIS. Membres du club des aînés, du CdMDT, des Arts osés et délégués des parents d'élèves ont signé une lettre ouverte commune adressée au maire et à son équipe municipale.

600.000 francs puis 93.000 €, sur notre trésorerie. Nous l'avons appris par la rumeur, avant de recevoir un courrier recommandé la semaine précédant le conseil municipal, et que le maire ne vienne nous voir deux jours avant. Agir comme ça, c'est inadmissible. » « Nous avons aussi été mis devant le fait accompli, ajoute Frédérique Seychal, présidente du CdMDT. J'ai été prévenue par un simple coup de fil, peu avant le conseil. J'y ai senti un certain mépris, un manque de considération, et depuis, j'entends la colère des ad-

hérents. » Quand les parents d'élèves disent, dans le courrier, l'avoir « appris dans la presse ». Du côté de l'Amicale laïque, Yvette Thomas explique « qu'on nous avait laissés entendre que la vente allait se faire, mais à un horizon plus lointain. Là, on doit débarrasser les salles pour le 31 mars, et matériellement c'est impossible. »

Concertation

Voilà pour la forme. Quand au fond, Pierre Dubois estime « qu'on aurait pu trouver une solution en concertation. On aurait pu partager l'espace res-

tauration avec l'ADAPEI, mais le projet semble aujourd'hui ficelé. » Les délégués des parents d'élèves craignent, eux, une restauration dans la garderie « qui nuirait à la qualité du temps du déjeuner puisque cet espace sert aussi de préau, de gymnase, de toilettes... » et qui « complique le travail des ATSEM ». « De notre côté, on nous a proposé un lieu de repli totalement inadapté » ajoute Frédérique Seychal.

Cette dernière réclame « qu'on soit reçus par les élus pour une vraie concertation, où on entend nos besoins, et nos proposi-

tions. » « Nous attendons aussi une solution, avance Pierre Dubois. Mais l'espace doit être équivalent, on en a besoin, et rester en centre-ville, sinon les adhérents ne pourront s'y rendre. » Du côté des Arts osés, « on nous a évoqué une solution sur deux pièces, pourquoi pas, on attend de voir. » Les parents attendent, eux, le prochain conseil d'école. ■

LE BÂTIMENT AUJOURD'HUI

Le restaurant du troisième âge

Le club Rencontre et entraide dispose du rez-de-chaussée. « Une trentaine de personnes vient y manger chaque midi, un chiffre qui est en baisse depuis la crise Covid, mais on espère bien pouvoir relancer la machine » précise Pierre Dubois, président du club. Qui souligne « qu'au-delà d'un restaurant, c'est un lieu de vie pour des personnes souvent seules. Certains de nos membres arrivent dès 10 heures, et restent une partie de l'après-midi, à discuter, jouer aux cartes... »

Le CdMDT 15

Au premier étage, le Centre départemental des Musiques et Danses Traditionnelles dispose d'un espace « spacieux, agréable, qui est un lieu de vie pour nous depuis 25 ans » explique Frédérique Seychal, présidente de l'association. « Ici, on fait nos répétitions, nos créations, nos réunions, on a aussi nos archives, c'est essentiel pour nos 130 adhérents. On y dispensait aussi les cours de danse, mais vu le succès, il a fallu trouver un lieu plus vaste, aujourd'hui c'est à Vabres. »

Les Arts osés

La section théâtre de l'Amicale laïque utilise le deuxième étage, « pour nos répétitions, mais aussi pour le stockage de nos costumes et décors » décrit Yvette Thomas, de la troupe.

La cantine de l'école

Les élèves de l'école déjeunent dans deux endroits différents. Une partie dans la cantine, au rez-de-chaussée, une autre avec le club du troisième âge. Les repas, confectionnés par le CCAS pour les élèves comme pour le troisième âge, sont confectionnés sur place. Une partie de l'école est aussi située au premier étage du bâtiment.

LE BÂTIMENT DEMAIN

Une pension de famille

Sur les deux tiers du bâtiment, l'ADAPEI va créer, à l'horizon 2024, douze logements pour les adultes handicapés ou personnes en difficulté sociale. L'espace comprendra aussi des bureaux pour les encadrants, et une cuisine pédagogique. L'association investit 2 millions d'euros, dont 442.750 € consacrés à l'achat des locaux.

L'école

Une partie du bâtiment restera propriété de la ville, celle dédiée à l'école, au premier étage comme au rez-de-chaussée, où se situe la cantine. Les repas seront confectionnés dans les autres restaurants du CCAS.

Les réponses de Philippe Delort

« Je ne comprends pas bien cette démarche, et je trouve qu'on fait beaucoup mousser cette histoire alors qu'au fond il n'y a pas de problème » estime le maire de Saint-Flour, Philippe Delort.

Qui rappelle que « la ville de Saint-Flour est propriétaire de ce bâtiment, et donc seule décisionnaire de son affectation. Cette décision n'appartient pas à des usagers qui l'occupent à titre gratuit. Nous gérons notre patrimoine, et nous le faisons dans les règles, il y a eu une délibération du conseil municipal. Et la convention avec le club du troisième âge a aussi été dénoncée dans les règles. »

Et met en avant l'état du bâti-

ment. « Le toit est pourri, des plafonds sont arrachés, il y a des remontées d'égouts dans la cuisine. Ce bâtiment ne pouvait plus servir en l'état, ce qu'avait confirmé la commission de sécurité, et le CdMDT en avait été avisé. »

Constructif

Cernant la communication, « tous les usagers ont été prévenus. Nous avons reçu le CdMDT et le club Rencontre et entraide et un nouveau rendez-vous est pris avec ces derniers. Mais aussi prévenu les Arts osés, l'école. » Et pour chaque type d'usager « nous trouverons la solution appropriée. Ce qui nous intéresse, c'est le service à la population. Il y aura tou-

jours un lieu de restauration en centre-ville pour les personnes âgées, les Arts osés comme le CdMDT auront un espace adapté. L'école, elle, ne perd pas un mètre carré, et on trouvera une solution pour la vingtaine d'élèves concernés qui, pour l'heure partageaient leurs repas avec les personnes âgées, ce qui posait problème en termes de bruit. »

Alors, la municipalité « va recevoir tout le monde. Nous n'avons aucun problème à travailler en commun. Mais encore faut-il que chacun soit dans un état d'esprit constructif, ce qui ne me semble pas être le cas aujourd'hui. J'invite tout le monde à retrouver de la sérénité. » ■